



Guide étudiant 2024 2025

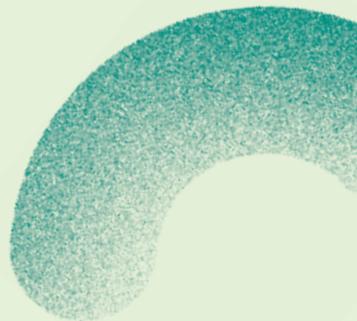


UNIVERSITÉ DE
MONTPELLIER


*Bureau
de Vie
Étudiante*
Université de Montpellier



Guide étudiant 2024 2025



LE MOT DU PRÉSIDENT



Chères étudiantes, chers étudiants,

Bienvenue à l'Université de Montpellier !

L'établissement dans lequel vous avez choisi de faire vos études accueille près de 52 000 étudiants et étudiantes dans ses UFR, écoles et instituts. Elle s'étend sur plusieurs campus et sur plusieurs villes du département de l'Hérault notamment Montpellier, Béziers, Sète et, au niveau régional, sur Nîmes, Mende, Perpignan et Carcassonne.

Pluridisciplinaire, l'UM offre aux étudiants et étudiantes la possibilité d'acquérir des compétences multiples en adéquation avec les exigences des métiers de demain. Elle propose plus de 650 diplômes par la voie classique, en contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation et obtient d'excellents taux d'insertion professionnelle.

Former des citoyens et citoyennes responsables et conscients du rôle qu'ils ont à jouer au sein de la cité est aussi un objectif de l'Université de Montpellier. Héritière d'une riche tradition estudiantine, l'UM est un espace de vie et d'échanges, propice au développement des activités culturelles, sportives mais aussi solidaires avec plus de 130 associations hébergées que je remercie chaleureusement pour leur implication et leur dynamisme.

Université de recherche intensive avec ses 74 structures de recherche, l'UM est très bien classée dans le classement de Shanghai, notamment en écologie où elle occupe la deuxième place mondiale, mais également dans le classement Times higher education world university rankings (THE) ou encore celui de Leiden. Elle se classe aussi sur le podium des universités françaises les plus innovantes d'après le classement de l'agence Reuters.

Les UFR, école et instituts ainsi que les services de l'Université de Montpellier ont, de leur côté, mis tout en œuvre pour que votre accueil sur les campus et vos études se déroulent dans les meilleures conditions possibles.

Ce guide a été conçu pour vous aider à découvrir votre campus et vous permettre d'organiser au mieux vos études mais aussi votre vie culturelle, sportive, sociale. Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter, à toutes et tous, une très belle année dans notre Université et, bien sûr, tous mes vœux de réussite.

Philippe Augé, Président de l'Université de Montpellier

LE MOT DE LA VICE-PRÉSIDENTE ÉTUDIANTE

Chers étudiants et étudiantes,

À vous qui commencez ou poursuivez votre cursus à l'Université de Montpellier, au nom du bureau de la vie étudiante (BVE) de l'UM, je vous souhaite la bienvenue !

Nous sommes ravis de vous présenter l'édition 2024/2025 du guide étudiant, réalisée en collaboration avec la direction de la communication. Il sera votre aide tout au long de l'année car vous y trouverez l'ensemble des informations et contacts utiles pour vous accompagner au mieux dans votre cursus.

Le BVE est bien sûr à votre écoute pour vous conseiller, non seulement sur votre parcours universitaire, mais aussi sur tous les aspects de votre vie étudiante. En tant que représentantes et représentants étudiants à l'échelle de l'université, nous sommes également votre principal point de contact avec les représentants de vos composantes, ainsi qu'avec les nombreuses associations étudiantes qui font la force de notre établissement.

L'UM, c'est aussi une multitude de services gratuits destinés aux étudiantes et étudiants sur Montpellier et les sites décentralisés. C'est par exemple le SUAPS qui vous donne accès à de nombreuses activités sportives, le SCMPPS qui se consacre à votre bien-être et à votre santé ou les BU qui vous ouvrent leurs portes pour pouvoir travailler sereinement et dans de bonnes conditions ! Pour vous, étudiantes et étudiants en situation de handicap, le service Handiversité est là pour répondre à toutes vos questions, qu'il s'agisse d'aménagement d'études, de vie pratique ou de santé. Les tutorats vous accueillent également si vous avez besoin de l'aide de vos camarades issus de promotions supérieures, tout comme le SCUIO-IP qui vous aidera à dans votre orientation professionnelle. Enfin les services vie étudiante et art & culture œuvrent quotidiennement pour votre épanouissement notamment au sein des lieux de vie étudiante, qui sont évidemment vos lieux de vie ! Que ce soit pour y jouer de la musique ou pour vous détendre, le (S)pace et les maisons des étudiants (MDE) sont là pour vous.

Chaque année, l'Université de Montpellier accueille plus de 50 000 étudiantes et étudiants répartis sur 7 villes : Béziers, Carcassonne, Mende, Nîmes, Perpignan, Sète, et bien sûr Montpellier. Nous sommes l'âme de l'université, n'hésitons donc pas à apporter notre contribution à cette magnifique institution !

Je vous souhaite une excellente année universitaire, qu'elle soit riche en découvertes et en réussites !



PARTICIPER

- 10 LE BUREAU DE LA VIE ÉTUDIANTE
- 11 FONCTIONNEMENT DÉMOCRATIQUE
- 12 À L'ASSO !

ÉTUDIER

- 14 PANORAMA DE L'UNIVERSITÉ
- 16 S'ORIENTER EN TERRAIN INCONNU
- 17 INNOVATIONS PÉDAGOGIQUES
- 18 ÉTUDIANT ENGAGÉ
- 19 LE TUTORAT
- 20 ÉTUDIANT SPORTIF DE HAUT-NIVEAU
- 21 ÉTUDIANT ARTISTE
- 22 ÉTUDIANT EN SITUATION DE HANDICAP
- 23 ÉTUDIANT À L'INTERNATIONAL
- 24 ÉTUDIANT EN APPRENTISSAGE
- 25 ÉTUDIANT SALARIÉ
- 26 ÉTUDIANT EN FORMATION CONTINUE
- 27 ÉTUDIANT EN DOCTORAT
- 28 NUMÉRIQUE ? RESSOURCES ET BONNES PRATIQUES
- 30 CONTACTE TA COMPOSANTE !

S'ENRICHIR

- 32 SERVICE ET LIEUX DE VIE ÉTUDIANTE
- 34 LES BIBLIOTHÈQUES UNIVERSITAIRES
- 36 DE L'ART ET DE LA CULTURE
- 37 CULTURE SCIENTIFIQUE
- 38 UN PATRIMOINE UNIQUE

BOUGER

40 TOUS ET TOUTES
AU SPORT !

SE SOIGNER

44 À TA SANTÉ !

46 LE CENTRE DE SOINS
UNIVERSITAIRE

S'ENTRAIDER

48 AIDES SOCIALES

49 LE CROUS

50 L'UM S'ENGAGE !

52 UN GUIDE SPÉCIFIQUE

ANNUAIRE

RÉALISATION DE L'UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER

Bureau de la vie étudiante

Direction de la communication

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Philippe Augé

CRÉATION GRAPHIQUE

Elise Eskanazi :  [eskanazi](#)

CRÉDITS PHOTOS

UM – David Richard / Transit : p. 10, 12, 18,
19, 20, 32, 36, 38, 40, 41, 42, 45

UM – Miss Buffet Froid p. 27, 41, 44

UM – Ambre Nicolle p. 33

UM – CPU p. 35

Crous p. 49

AdobeStock : p. 9, 23, 24, 31, 43, 45, 47, 51

Istpckphoto : p. 13, 39

IMPRESSION

JF IMPRESSION

296 rue Patrice Lumumba - 34075 Montpellier

5000 exemplaires



Le bureau de la vie étudiante,
le fonctionnement démocratique
de l'université, le tissu associatif...
Des infos pour mieux comprendre
et mieux s'investir dans la vie
universitaire.



PARTICIPER

LE BUREAU DE LA VIE ÉTUDIANTE



Le BVE c'est quoi ?

Le BVE ou Bureau de la vie étudiante est une instance de l'Université de Montpellier, gérée par les étudiants, pour les étudiants. Il est actuellement composé de la vice-présidente étudiante, d'une chargée de mission vie étudiante et de plusieurs élus étudiants. Le BVE travaille en lien étroit avec les différents services et directions de l'Université et les associations.

Les missions du BVE :

- organiser les événements d'accueil des nouveaux étudiants et étudiantes ;
- coordonner et venir en aide aux associations étudiantes et tutorats de l'Université ;
- participer aux aides sociales ;
- accompagner des projets étudiants et leurs demandes de financement ;
- accompagner les étudiantes et étudiants internationaux ;
- mettre en place des actions pour favoriser le bien-être des étudiantes et étudiants ;
- mettre en place des actions de développement durable et d'éco-responsabilité ;
- gérer les lieux de vie étudiante (MDE, (S)PACE) ;
- animer les campus en lien avec les différents services de l'Université ;
- participer à la création du guide étudiant de l'Université.

Le BVE est ton relai pour participer activement à la gestion de la vie universitaire et à l'amélioration de la vie étudiante alors n'hésite pas à prendre contact avec nous !

Contacts

✉ bve@umontpellier.fr

📷 [bve_umontpellier](https://www.instagram.com/bve_umontpellier)

Tu peux également nous retrouver
au local 23, à l'étage de l'(S)pace, campus Triolet.

FONCTIONNEMENT DÉMOCRATIQUE

L'Université de Montpellier fonctionne démocratiquement. Son ou sa présidente est élu(e) tous les 4 ans par la communauté universitaire. Les représentants étudiants participent activement à cette vie démocratique en siégeant dans les conseils centraux (CA et CAc) et dans les conseils de composantes. Ils sont élus par les étudiants et étudiantes, tous les 2 ans.

Le conseil d'administration (CA) :

Il est composé de 36 membres (24 élus), dont 5 étudiants et étudiantes. Il se réunit chaque mois pour déterminer la politique de l'établissement.

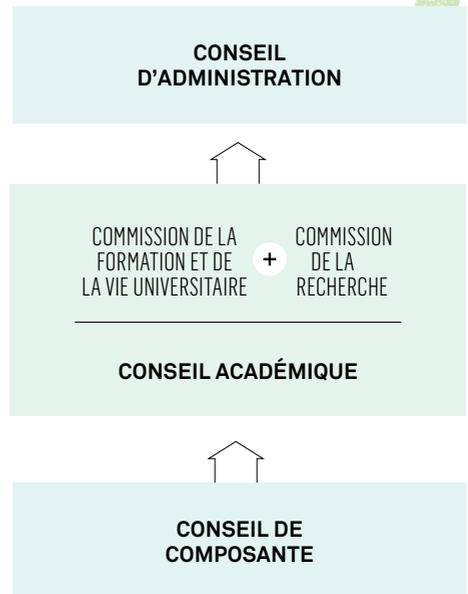
Le conseil académique (CAc) :

Il est composé de 80 membres élus, dont 20 étudiants et étudiantes. Il assure la cohérence entre les politiques de formation et de recherche. Il est constitué de 2 commissions :

- la commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) émet un avis sur les cursus, les programmes, les modalités de contrôle de connaissance (MCC), les réformes et la vie étudiante ;
- la commission de la recherche (CR) émet un avis sur les politiques de recherche et la répartition des crédits.

Le conseil de composante :

C'est l'instance délibérante de la composante, il est constitué de membres élus et traite des sujets relatifs à la pédagogie, la recherche, le budget...



À L'ASSO !

Envie de rencontrer des personnes qui partagent les mêmes passions que toi ? De t'investir dans une cause qui te tient à cœur ? Avec 130 associations sur les campus de l'UM, il y en a forcément une pour toi.



Contacts

BVE

✉ bve-associations@umontpellier.fr

📷 [bve_umontpellier](https://www.instagram.com/bve_umontpellier)

SERVICE VIE ÉTUDIANTE

✉ fsdie@umontpellier.fr

✉ dvc-vie-étudiante@umontpellier.fr

Tu cherches une association étudiante ?

Associations de filières, tutorats, écologie, humanitaire, chorale, aquariophilie, jeux, musique, orchestre, sports... Consulte l'annuaire des associations disponible à la fin de ce guide pour trouver celle qui te donne envie de t'engager et inscris-toi.

Tu gères une association étudiante ?

Pour améliorer la qualité de vos services ou développer vos activités, vous pouvez prétendre à un financement par le fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes (FSDIE). Ce fonds est notamment destiné à apporter une aide aux projets qui enrichissent et améliorent la vie étudiante au sein de l'UM.

La charte FSDIE ainsi que le dossier sont disponibles sur le site de l'Université — rubrique Campus — Bureau de la Vie Étudiante.

Tu veux créer une association étudiante ?

Intéressé par la création d'une association ? Tu souhaites te faire domicilier à l'UM ? N'hésite pas à nous contacter pour que l'on t'indique la marche à suivre !



ÉTUDIER

Étudiant ou étudiante engagé, artiste ou sportif de haut niveau, en situation de handicap, en apprentissage ou en formation continue, à l'international, en doctorat ou encore en recherche de formation... Quel que soit ton profil, ce chapitre te donne quelques tuyaux pour réussir ton parcours à l'UM.

PANORAMA DE L'UNIVERSITÉ

L'Université de Montpellier regroupe plus de 52 000 étudiantes et étudiants répartis dans 17 facultés, écoles et instituts de formation. Au total ce sont plus de 650 diplômes accessibles à l'UM.

→ 8 FACULTÉS

DROIT ET SCIENCE POLITIQUE

ÉCONOMIE

ÉDUCATION

MÉDECINE

ODONTOLOGIE

PHARMACIE

SCIENCES

SCIENCES ET TECHNIQUES
DES ACTIVITÉS PHYSIQUES
ET SPORTIVES (STAPS)

→ 7 INSTITUTS

INSTITUT D'ADMINISTRATION
DES ENTREPRISES (IAE) ;

INSTITUT DE PRÉPARATION
À L'ADMINISTRATION
GÉNÉRALE (IPAG)

INSTITUT NATIONAL
SUPÉRIEUR DU PROFESSORAT
ET DE L'ÉDUCATION (INSPE)

MONTPELLIER MANAGEMENT

IUT BÉZIERS

IUT MONTPELLIER-SÈTE

IUT NÎMES

→ 2 ÉCOLES

OBSERVATOIRE DE RECHERCHE
MÉDITERRANÉEN DE
L'ENVIRONNEMENT (OREME)

POLYTECH MONTPELLIER

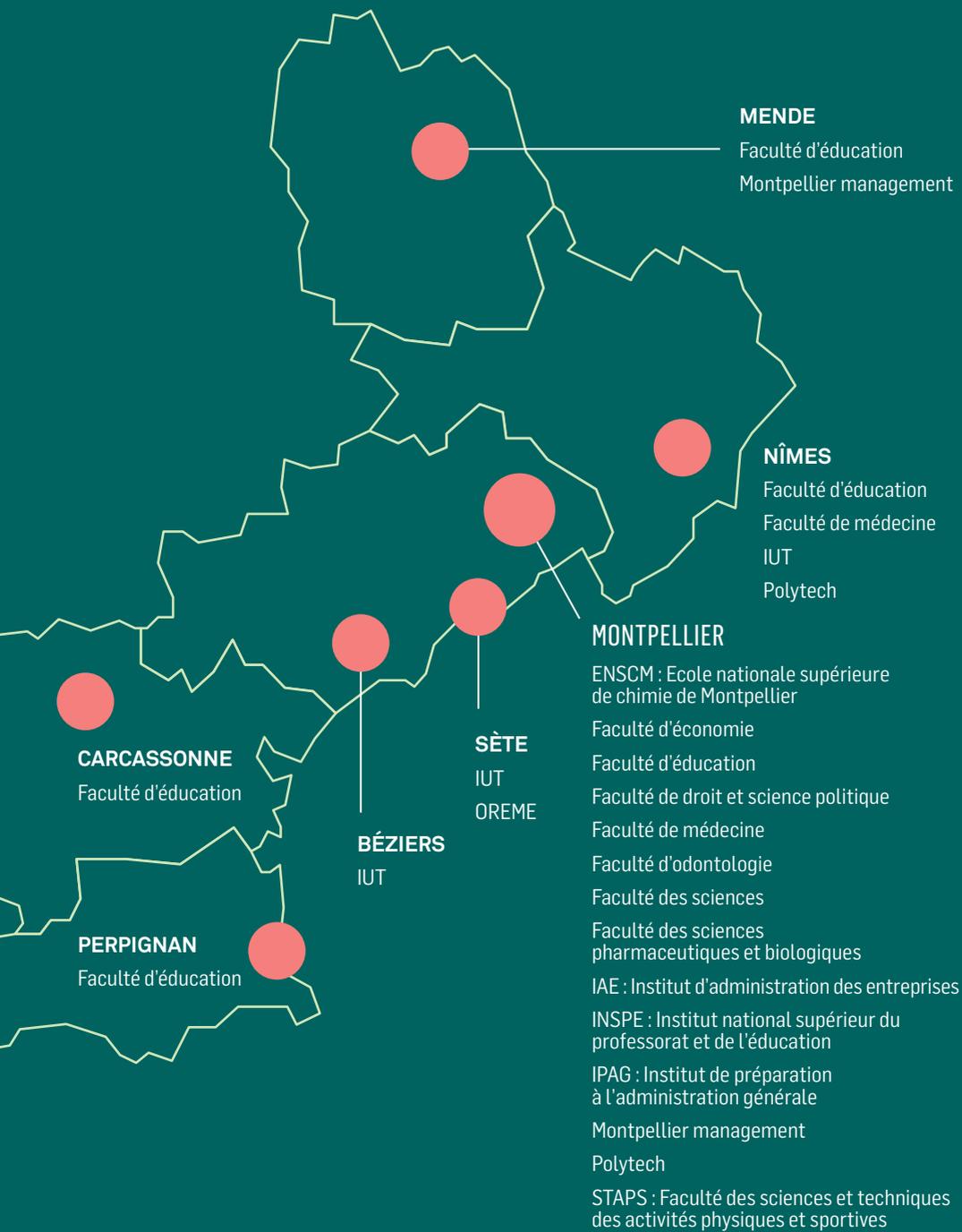
→ 1 ÉTABLISSEMENT COMPOSANTE

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DE CHIMIE
DE MONTPELLIER (ENSCM)

L'UM comporte également

74 STRUCTURES DE RECHERCHE RÉPARTIES DANS **5 PÔLES**
ET **7 ÉCOLES DOCTORALES** QUI COMPOSENT LE COLLÈGE
DOCTORAL DE L'UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER.







INNOVATIONS PÉDAGOGIQUES

Le service commun de soutien à l'innovation pédagogique (SCSIP) a été créé pour initier, accompagner et soutenir la transformation pédagogique de l'Université de Montpellier.

En quoi ça te regarde ?

Le SCSIP met tout en œuvre pour inventer les nouveaux formats de l'enseignement de demain dans une université pleinement inscrite dans le 21^e siècle. Notre ambition, c'est de transformer tes années d'études en expériences d'apprentissage et de vie inoubliables. En tant qu'expertes et experts, nous offrons une large gamme de services destinés à tous les acteurs de l'enseignement : enseignants, enseignants-chercheurs, composantes et établissements partenaires, étudiants et étudiantes...

Contacts

SCSIP UM

Institut de Botanique

163 rue Auguste Broussonnet

☎ [04 34 43 34 90](tel:0434433490)

✉ SCSIP@umontpellier.fr

@ umontpellier.fr/formation/innovation-pedagogique

ÉTUDIANT ENGAGÉ

En accord avec sa « charte de l'étudiant engagé », l'Université de Montpellier reconnaît et valorise les compétences des étudiantes et étudiants qui s'engagent dans un parcours citoyen.

Cet engagement doit être significatif et concerner la conception, la gestion et le suivi de responsabilités collectives pour un volume supérieur à 100 heures de travail annuel. Il peut se développer dans :

- des associations universitaires ou extra-universitaires ;
- au sein d'organisations (service civique sapeurs-pompiers etc) ;
- des conseils de la composante ou de l'université.

Comment faire reconnaître ton engagement ?

ETAPE 1 : Dépôt des demandes

Dépôt du dossier de demande de reconnaissance (attention : renseigne toi auprès de ta composante de rattachement et/ou sur son site internet pour connaître les dates de dépôt.

L'aménagement de l'emploi du temps et/ou des modalités de contrôle continu (MCC) fait l'objet d'un autre dossier et n'est accordé que si ta situation l'impose.

ETAPE 2 : Validation du contrat pédagogique

En fin d'année, tu rends un rapport écrit (5 pages) avant d'être convoqué pour un entretien (15 min).

Compétences certifiées :

- conception, gestion et suivi de responsabilités collectives
- responsabilité, écoute, négociation
- travail en équipe, cadre législatif, comptabilité

La valorisation de l'engagement étudiant figure sur le SAD (supplément au diplôme). Les activités de tutorat/mentorat donnant lieu à un contrat de vacataire sont exclues de ce champ de possibilités.



Contacts

✉ bve@umontpellier.fr

✉ dvc-vie-étudiante@umontpellier.fr

LE TUTORAT



Tu rencontres des difficultés dans certaines matières ? Pas de panique, il y a toujours une solution pour t'aider ! À l'UM, les étudiantes et étudiants se mobilisent pour leurs camarades au sein des différents tutorats.

C'est quoi le « tutorat » ?

C'est un dispositif d'aide à la réussite qui permet d'accompagner les étudiantes et étudiants en 1^{re} année voire jusqu'en 3^e année. Les tuteurs bénévoles sont inscrits dans ta filière. Ils ont une formation spécifique et sont encadrés par des enseignants référents. Le plus ancien de l'UM, c'est le tutorat santé pour les étudiantes et étudiants en PASS.

Comment ça marche ?

Il s'agit de séances de soutien gratuites et hebdomadaires en effectifs réduits. Le tutorat te permet de revenir sur les éléments fondamentaux à maîtriser. Il existe un tutorat documentaire pour t'aider à la recherche dans les BU de l'UM !

Tutorat handicap

Un tutorat spécifique est également mis en œuvre pour t'accompagner de manière personnalisée si tu es en situation de handicap.

Contacts

✉ bve@umontpellier.fr



ÉTUDIANT SPORTIF DE HAUT-NIVEAU

L'Université de Montpellier souhaite accorder aux sportifs et sportives de haut niveau les moyens nécessaires à la poursuite d'études universitaires. Le statut de sportif de haut niveau donne accès à des aménagements d'études et/ou d'examens, leurs modalités d'aménagements sont de la responsabilité de chaque composante.

Pour pouvoir prétendre au statut de sportif et sportive de haut niveau tu dois soit :

- être inscrit sur les listes ministérielles ;
- être en pôle France ou en convention avec un centre de formation ;
- répondre à des critères précis dont tu trouveras la liste sur la page web du Suaps.

Obtenir le statut à l'UM

Lors de ton inscription à l'Université de Montpellier, si tu désires obtenir le statut d'étudiant sportif ou étudiante sportive de haut niveau tu dois en faire la demande en ligne sur le site de l'UM et déposer les pièces justificatives, accompagnées des réponses au questionnaire de demande de statut de sportif de haut niveau du bureau du Suaps en pharmacie.

Les dossiers complets seront examinés par la commission du sport de haut niveau de l'Université. Si le statut est retenu tes modalités d'aménagements d'études seront ensuite fixées par ta composante.

ÉTUDIANT ARTISTE

Soucieuse d'offrir des conditions favorables aux étudiantes et étudiants souhaitant allier carrière artistique et réussite universitaire, l'Université de Montpellier lance la création du statut d'étudiante et d'étudiant artiste.

Sur un principe similaire aux sportifs et sportives de haut niveau, le statut étudiant ou étudiante artiste te donne accès à des aménagements d'études et/ou d'examens ainsi qu'à un accompagnement pour ton projet professionnel artistique personnalisé.

Assuré par le service art & culture, cet accompagnement vise à t'apporter de nouvelles compétences et connaissances autour de la professionnalisation de ta pratique. C'est également l'occasion de rencontrer, échanger ou créer avec les autres bénéficiaires du statut ou avec les artistes en résidence à l'UM.

Conditions :

- être inscrit en formation initiale au sein de l'une des 17 composantes de l'UM ;
- être inscrit dans des établissements culturels et artistiques comme les conservatoires, les écoles d'arts, de théâtre, de danse ou tout autre établissement spécialisé ;
- justifier d'une activité artistique intensive par la participation régulière à des événements (concerts, expositions, festivals, représentations...).

Comment obtenir ce statut ?

En faisant ta demande en ligne sur le site web de l'UM ou directement via le site du service art & culture.

Les modalités d'aménagements d'études sont ensuite fixées par ta composante.

Contacts

SERVICE ART & CULTURE

Campus Triolet, bât. 5 — (rdc)

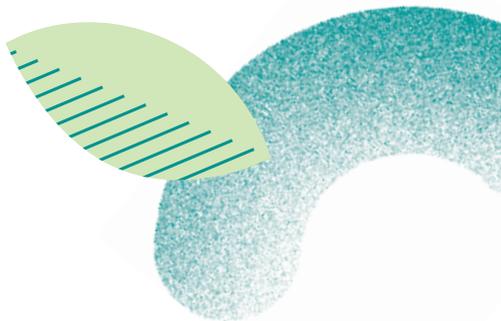
☎ 04 67 14 48 34 • 06 37 32 63 79

✉ dvc-culture@umontpellier.fr

@ art.edu.umontpellier.fr

📷 [artumontpellier](https://artumontpellier.fr)

📘 [ArtetCultureUM](https://artetcultureum.fr)



ÉTUDIANT EN SITUATION DE HANDICAP

À l'UM, près de 1 400 étudiantes et étudiants se déclarent en situation de handicap. Le service de médecine préventive (SCMPPS) et le service Handiversité travaillent en étroite collaboration pour t'accompagner dans la réussite de ton parcours à l'UM. Ils t'informent, évaluent ta situation, recommandent les aménagements adaptés et suivent leur mise en œuvre.

Les missions du SCMPPS :

- t'accueillir, t'informer et t'accompagner sur le plan médical grâce à une équipe de médecins habilités par la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH), d'infirmières et de psychologues ;
- évaluer ton handicap au cours d'une visite de diagnostic afin de définir les recommandations d'aménagements d'études, d'examen et/ou concours. Prends rdv avec nous au plus vite pour évaluer et mettre en place les aménagements adaptés à ta situation.

Contacts

✉ scmpp@umontpellier.fr

Le service Handiversité t'accompagne pour

- tes démarches administratives et pédagogiques ;
- obtenir des aides humaines et matérielles personnalisées (prise de notes, assistance aux études, prêt de matériel, accompagnement sur le campus, interprète en langue des signes française, transcription en braille...).

Pour plus d'infos sur les aménagements d'études, contacte le service Handiversité.

Contacts

✉ handicap@umontpellier.fr

☎ [04 67 14 41 44](tel:0467144144)

@ umontpellier.fr/campus/handicap/

Le service Handiversité recrute des emplois étudiants

Ta mission ? Accompagner des étudiantes et étudiants en situation de handicap de septembre à juin : prise de notes, tutorat, soutien pédagogique, aide aux déplacements sur le campus, secrétariat d'examen... Chaque année plus de 300 contrats étudiants rémunérés sont proposés.

Qu'est-ce qu'un handicap ?

Selon la loi, « constitue un handicap (...) toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant. »



ÉTUDIANT À L'INTERNATIONAL

Bienvenue à l'UM, une université ouverte sur le monde ! On y rencontre des étudiantes et des étudiants de toutes les nationalités et on y entend toutes les langues. Et si toi aussi tu profitais d'un séjour à l'international ? L'UM te propose des destinations un peu partout dans le monde.

Contacts

BUREAU DES RELATIONS INTERNATIONALES DE TA COMPOSANTE

@ umontpellier.fr/bri

DIRECTION DES RELATIONS INTERNATIONALES

☎ [04 34 43 23 23](tel:0434432323)

✉ mobility@umontpellier.fr

The world is yours!

- dans le monde avec des accords de partenariat inter-universitaires (ex : Canada, Thaïlande, Japon, Madagascar... Impossible de tout mentionner) ;
- en Europe, avec le programme Erasmus + études ou stages, dans une université partenaire de ta composante ;
- pour le Québec, avec le programme BCI (bureau de coopération interuniversitaire du Québec) et plus de 10 universités partenaires.

Première chose à faire : te renseigner auprès du bureau des relations internationales de ta fac, de ton école ou de ton institut. Des financements existent, n'hésite pas à poser la question. Et anticipe ! Un départ, ça se prépare.

Sur l'année 2023-24, ce sont plus de 4 600 étudiantes et étudiants qui ont fait le choix de l'apprentissage avec le CFA EnSup-LR, soit une augmentation de près de 300 % en dix ans. En région, le CFA de l'Enseignement supérieur – Sud de France te propose plus de 350 parcours de formations diplômantes : BUT, licence, licence professionnelle, master, diplôme d'État, diplôme d'ingénieur, etc.

ÉTUDIANT EN APPRENTISSAGE

Tu as entre 16 et 29 ans révolus ?

En choisissant l'apprentissage tu t'assures :

- une formation diplômante de haut niveau ;
- un double statut étudiant et salarié ;
- un double suivi avec un maître d'apprentissage et un tuteur pédagogique ;
- une rémunération mensuelle (43 % à 100 % du Smic ou SMC) ;
- l'acquisition d'une expérience professionnelle, d'une culture d'entreprise et de savoir-faire directement applicables.

Tu es motivé(e) ? Alors n'attend plus !

Rapproche-toi de la composante qui dispense la formation pour connaître les modalités d'inscription.

Le CFA EnSup-LR t'accompagne dans la recherche d'une entreprise et dans la signature de ton contrat.

Des ateliers dédiés à la recherche de contrat d'alternance sont organisés entre février et septembre en webinaire, pour plus d'informations et inscription : ensuplr.fr

Pour toutes questions sur l'apprentissage, tu peux également consulter notre FAQ : ensuplr.fr/generalites-apprentissage/



Contacts

☎ [04 34 43 21 30](tel:0434432130)

@ cfa-ensuplr-da@umontpellier.fr

in [ensuplr/](https://ensuplr.fr)

📷 [cfa_ensuplr_lr/](https://www.instagram.com/cfa_ensuplr_lr/)

f [ensuplr](https://www.facebook.com/ensuplr)

ÉTUDIANT SALARIÉ

Tu justifies d'une activité professionnelle d'au moins dix heures par semaine en moyenne ? L'Université de Montpellier prend en compte tes contraintes et t'aide à réussir tes études tout en travaillant.

Le statut d'étudiant salarié et d'étudiante salariée, tout comme les régimes spéciaux d'études en général, est prévu par le règlement des enseignements, des études et des examens adopté par les instances de l'Université de Montpellier. Par ailleurs, le dispositif engagement étudiant englobe le statut des étudiants salariés.

Si tu exerces une activité professionnelle d'au moins dix heures par semaine en moyenne, tu peux donc demander à bénéficier :

- de modalités d'aménagement d'organisation et de déroulement de tes études ;
- et/ou du dispositif relatif à la reconnaissance de ton engagement et demander de valider tes compétences, connaissances et aptitudes acquises dans le cadre de tes activités.

Le dispositif engagement étudiant est encadré par une charte, laquelle a été présentée lors de la CFVU du 9 mai 2023.

L'ensemble de ces modalités est formalisé dans le contrat pédagogique de réussite signé avec ta composante. Le contrat est conclu soit :

- pour l'année universitaire ;
- pour un semestre uniquement ;
- il peut être dénoncé sur accord des parties.

Au préalable, la demande fait l'objet d'une analyse auprès de l'UFR, école ou institut d'inscription.



ÉTUDIANT EN FORMATION CONTINUE

Tu es actif (salarié, demandeur d'emploi, auto-entrepreneur, indépendant ou libéral, étudiant en contrat de professionnalisation) et tu souhaites suivre une formation à l'université ?
Le service formation continue de l'Université de Montpellier est ton interlocuteur privilégié.

T'orienter pour choisir le meilleur dispositif de formation

Le service de la formation continue t'oriente vers le diplôme et le dispositif de formation le plus adapté à ton statut et ton projet professionnel.

Diplômes nationaux, diplômes d'université, capacité, DAEU, formations courtes...

Plus de 650 formations sont accessibles en formation continue, en alternance ou via une validation des acquis.

Un accompagnement spécifique sur les financements et la contractualisation

Le service de la formation continue de l'Université de Montpellier t'accompagne dans l'utilisation de financements tels que l'OPCO, le compte personnel de formation, le devis individuel... Il contractualise avec toi les documents nécessaires au suivi de la formation.

Tu es alternant en contrat de professionnalisation ou en reconversion ? Les dossiers et les contrats avec les entreprises sont gérés en direct par les équipes du service formation continue.

Contacts

✉ sfc@umontpellier.fr

ÉTUDIANT EN DOCTORAT

Tu souhaites t'orienter vers la recherche? Le doctorat est une formation à la recherche par la recherche d'une durée de 3 à 6 ans. Il est le plus haut diplôme de l'enseignement supérieur et constitue une expérience professionnelle de recherche en conduisant à la production de connaissances nouvelles.

S'inscrire en doctorat ?

Le doctorat est un diplôme de troisième cycle accessible après l'obtention d'un diplôme conférant le grade de master ou d'un niveau équivalent. Sur la base d'un sujet de thèse, la doctorante ou le doctorant effectue ses travaux de recherche sous la responsabilité d'un directeur au sein d'une unité de recherche. Un projet doctoral constitue un sujet de recherche original et unique, chacun construisant son propre projet professionnel.



Les travaux de recherche font l'objet d'un manuscrit de thèse et d'une soutenance devant un jury qui attribue le grade de docteur.

La durée du doctorat est en général de 3 ans avec un financement dédié à sa réalisation. Il peut aller jusqu'à 6 ans si l'activité de recherche est réalisée à temps partiel. Lors de la préparation de la thèse, des activités complémentaires telles que l'enseignement, la médiation et la diffusion de l'information scientifique sont proposées.

Ecoles et collège doctoraux

Au sein d'un établissement d'enseignement supérieur, la formation doctorale est organisée par une école doctorale qui offre un encadrement personnalisé aux doctorantes et doctorants.

De plus, l'Université de Montpellier s'est dotée d'un collège doctoral qui propose des formations pour développer les compétences transverses des futurs docteurs, mène des actions favorisant l'insertion professionnelle et assure la promotion du doctorat et des carrières des docteurs et docteuses.

NUMÉRIQUE ? RESSOURCES ET BONNES PRATIQUES

L'UM dote les étudiantes et étudiants de nombreuses ressources et services numériques pour les accompagner tout au long de leur parcours de formation. Ces services sont généralement accessibles à partir de l'environnement numérique de travail : l'ENT.



Première connexion

Dès que ton inscription administrative est validée par ton service de scolarité, tu recevras un message sur l'adresse email fournie lors de ton inscription. Il contient l'identifiant de ton compte informatique (**prenom.nom@etu.umontpellier.fr**) et un lien te permettant de l'activer.

Une question ? Consulte le tuto sur le site dédié au numérique, rubrique ressources :

@ numerique.umontpellier.fr/activer-son-compte-informatique-etudiant-um/

L'environnement numérique de travail

@ ent.umontpellier.fr

Tu y trouveras tous les services numériques à ta disposition, par exemple :

- ta boîte de messagerie UM : utilisée par tes enseignants, la scolarité et les services administratifs pédagogiques ;
- ton dossier : pour télécharger ton certificat de scolarité mais aussi consulter tes notes ;
- Moodle : la plateforme d'enseignement en ligne avec accès aux ressources pédagogiques ;
- ton relevé de notes dématérialisé ;
- Teams & office 365 : les outils de bureautique de Microsoft sont disponibles gratuitement (Word, Excel, Powerpoint, etc.) et installables sur un maximum de 5 PC ou Mac, sur 5 tablettes ou 5 smartphones,

Nouveau ! Avec ton compte UM, tu peux te connecter à **Copilot** l'outil d'intelligence artificielle générative de Microsoft : **copilot.microsoft.com** pour un usage avec protection des données.

En savoir plus ?

Tu peux consulter le guide avec les services essentiels pour une rentrée réussie :

numerique.umontpellier.fr/nouvel-arrivant/

Ainsi que l'offre numérique sur le site dédié au numérique, rubrique « offre numérique ». N'oublie pas de sélectionner le profil « étudiants » en haut de page :

[@ numerique.umontpellier.fr/offre-numerique/](https://numerique.umontpellier.fr/offre-numerique/)

Du wifi gratuit sur tous les campus

Deux réseaux sont diffusés sur les divers sites de l'Université de Montpellier : **eduroam** et **UM-net**. L'utilisation du réseau sécurisé eduroam est à privilégier.

Informations pratiques sur le site dédié au numérique :

[@ numerique.umontpellier.fr/wifi/](https://numerique.umontpellier.fr/wifi/)

Bonnes pratiques

Quelques conseils pour ta sécurité numérique :

- ne partage jamais ton identifiant et mot de passe ! En cas de mot de passe perdu, clique sur le lien « Problèmes de connexion » en page d'accueil de l'ENT ;
- mets régulièrement à jour tes appareils (ordinateur, smartphone, ...) et logiciels. Ne télécharge les mises à jour que depuis les sites officiels ;
- effectue des sauvegardes régulières ;
- méfie-toi des mails suspects ! En cas de doute, ne clique pas sur les pièces jointes ou sur les liens qu'il contient et revoie le mail sur **abuse@umontpellier.fr**.

Plus d'informations sur cette page :

[@ numerique.umontpellier.fr/secureite-informatique/](https://numerique.umontpellier.fr/secureite-informatique/)

CONTACTE TA COMPOSANTE !

DROIT ET SCIENCE POLITIQUE

39 rue de l'Université
34060 Montpellier - cedex 2
04 34 43 28 28

ÉCONOMIE

avenue Raymond Dugrand
CS 79606
34960 Montpellier - cedex 2
04 34 43 24 44

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DE CHIMIE DE MONTPELLIER

240 avenue du Professeur
Emile Jeanbrau
34090 Montpellier
04 67 14 43 00

ÉDUCATION

SITE DE MONTPELLIER
2 place Marcel Godechot
34092 Montpellier cedex 5
04 67 61 83 00

SITE DE CARCASSONNE
122 avenue du Général Leclerc
11000 Carcassonne
04 68 25 16 35

SITE DE MENDE
12 avenue du Père Courdrin
48000 Mende
04 66 49 16 22

SITE DE NÎMES
62 rue Vincent Faïta
30000 Nîmes
04 66 62 84 84

SITE DE PERPIGNAN
3 avenue Alfred Sauvy
66000 Perpignan
04 68 85 15 17

INSTITUT D'ADMINISTRATION DES ENTREPRISES (IAE)

place Eugène Bataillon CC 437
34095 Montpellier - cedex 5
04 67 14 38 65

INSTITUT DE PRÉPARATION À L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE (IPAG)

ESPACE RICHTER,
rue Vendémiaire bâtiment B
34000 Montpellier
04 34 43 23 03

INSTITUT NATIONAL SUPÉRIEUR DU PROFESSORAT ET DE L'ÉDUCATION (INSPE)

8 rue de l'École Normale,
34090 Montpellier
04 67 41 67 88

IUT BÉZIERS

3 place du 14 Juillet
34500 Béziers
04 67 11 60 00

IUT MONTPELLIER-SÈTE

99 avenue d'Occitanie
34090 Montpellier
04 99 58 50 40

IUT NÎMES

8 rue Jules Raimu,
30900 Nîmes
04 66 62 85 00

MÉDECINE

SITE DE MONTPELLIER : 641 av doyen
Gaston Giraud CS 59001
34060 Montpellier - cedex 2
04 34 43 35 00

SITE DE NÎMES : 186, chemin de
Carreau de Lanes CS 83021
30908 Nîmes - cedex 2
04 66 02 81 81

MONTPELLIER MANAGEMENT

ESPACE RICHTER,
rue Vendémiaire bâtiment B
34000 Montpellier
04 34 43 20 00

ODONTOLOGIE

545 avenue du
Pr Jean-Louis Viala
34193 Montpellier - cedex 5
04 67 10 44 70

PHARMACIE

15 avenue Charles Flahault
BP 14491
34093 Montpellier - cedex 5
04 11 75 93 00

POLYTECH MONTPELLIER

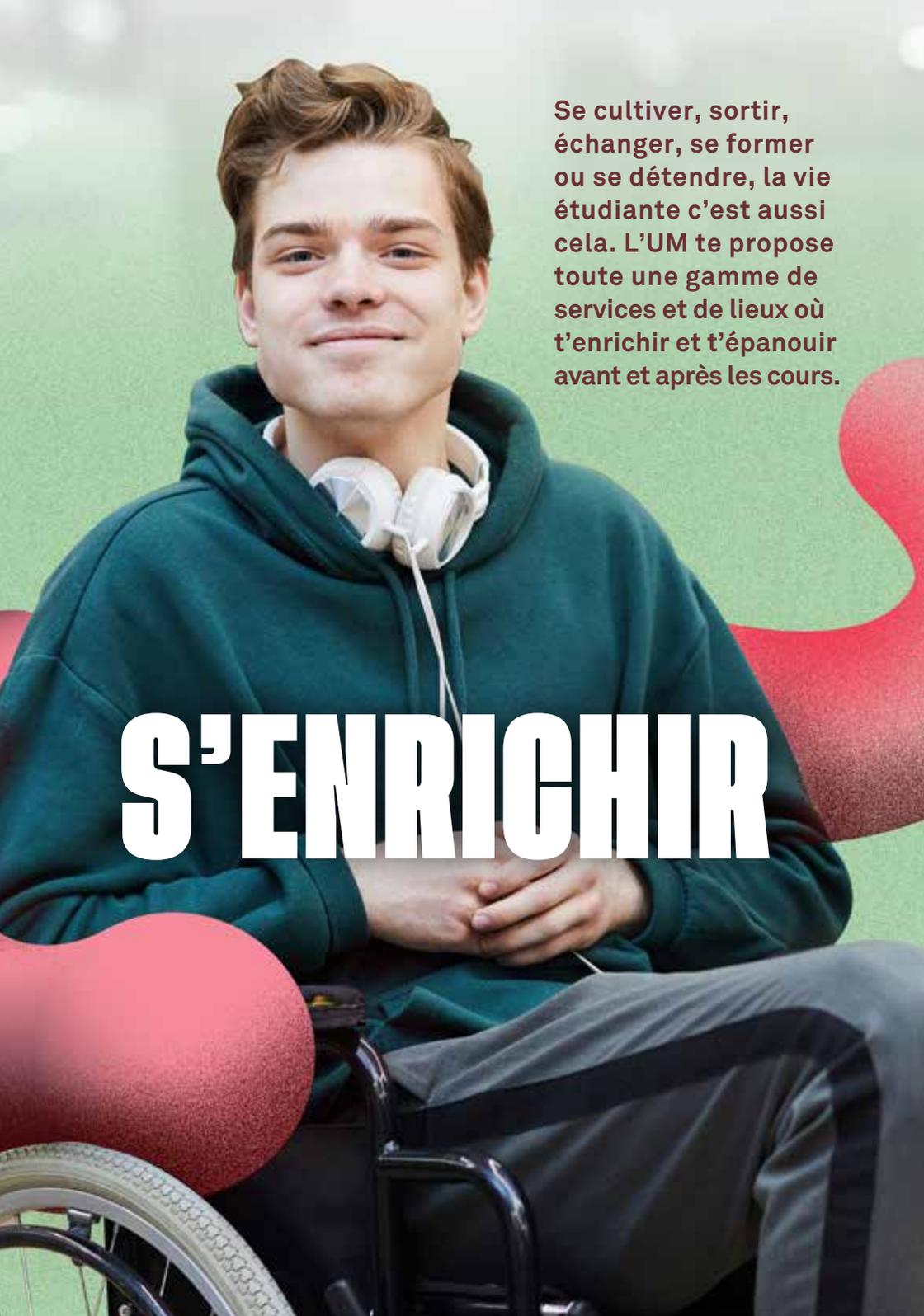
place Eugène Bataillon
34090 Montpellier
04 67 14 31 60

SCIENCES

place Eugène Bataillon CC 437
34095 Montpellier - cedex 5
04 67 14 30 30

STAPS

700 avenue du Pic Saint-Loup
34090 Montpellier
04 67 41 57 00



Se cultiver, sortir,
échanger, se former
ou se détendre, la vie
étudiante c'est aussi
cela. L'UM te propose
toute une gamme de
services et de lieux où
t'enrichir et t'épanouir
avant et après les cours.

S'ENRICHIR

SERVICE ET LIEUX DE VIE ÉTUDIANTE



Le service vie étudiante contribue à faire de ton lieu d'études, un lieu de vie et d'épanouissement. Les maisons des étudiants (MDE) situées sur les campus Triolet et Richter ainsi que l'(S)pace sont des lieux de création et de rencontres incontournables de la vie de campus. Ces lieux accueillent toute l'année des événements et ateliers pour tous les étudiantes et étudiants de l'UM quel que soit ton campus.

En relation étroite avec le bureau de la vie étudiante (BVE), le service vie étudiante (SVE) accompagne les associations étudiantes dans leurs démarches et la réalisation de leurs projets, notamment via le FSDIE, le fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes. En lien avec les assistants de service social du Crous, il peut également t'accompagner si tu rencontres des difficultés sociales. Le service vie étudiante assure également l'animation des trois principaux lieux de vie étudiante.



1

L'(S)pace

Situé sur le campus Triolet l'(S)pace est un lieu pour se restaurer, se détendre, travailler ou échanger, en intérieur ou en terrasse. Il accueille des ateliers, des expos et des animations. À l'étage, tu trouveras une partie des assos étudiantes, les permanences des assistantes sociales du Crous ainsi que le bureau de l'assistante sociale de l'UM.

Contacts

✉ space@umontpellier.fr

2

La MDE Triolet Françoise Barré-Sinoussi

Sur le campus Triolet, cette MDE te propose tout au long de l'année :

- des concerts, des représentations théâtrales, des spectacles, des confs, des projections, des débats ;
- des événements associatifs ;
- des ateliers proposés par le service vie étudiante et les assos (atelier couture, théâtre (Taust), orchestre (Osem) etc.) ;
- des jeux de société et de rôle avec l'asso Licornes.

La MDE Françoise Barré-Sinoussi met aussi à ta disposition :

- des instruments de musique ;
- un babyfoot pour décompresser entre deux cours.



3

La MDE Richter Aimé Schoenig

Située sur le campus Richter, cette MDE qui dispose d'une salle de spectacle de 250 places, et organise :

- des projections ciné gratuites deux mercredis par mois
- des concerts, des représentations théâtrales, des confs, etc ;
- des ateliers (couture, prise de parole en public, etc.)

La MDE Richter met à ta disposition :

- un hall d'expo avec piano en libre accès ;
- une salle de musique et un studio d'enregistrement ;
- une salle de réunion modulable ;
- une salle de sport et une salle de danse.

La MDE Richter accueille aussi une annexe du service de médecine préventive et le bureau de l'assistante de service social du Crous.



Contacts

MDE TRIOLET ✉ mde-triolet@umontpellier.fr

MDE RICHTER ✉ mde-richter@umontpellier.fr

SERVICE VIE ÉTUDIANTE ✉ dvc-vie-étudiante@umontpellier.fr

LES BIBLIOTHÈQUES UNIVERSITAIRES

Sors le nez de tes livres et viens faire un tour dans l'une des 12 bibliothèques de l'UM ! Fini le temps des bouquins poussiéreux : les BU* d'aujourd'hui se transforment en learning centers. Des espaces pour étudier, mais aussi se détendre ou se cultiver avec vue sur le grand large de la connaissance. C'est en toute connexion et décontraction que tu aborderas les rivages du savoir.

Contacts

SERVICE COMMUN DE DOCUMENTATION

☎ [04 34 43 36 8](tel:043443368)

✉ scd-info@umontpellier.fr

📘 [BU Sciences](#)

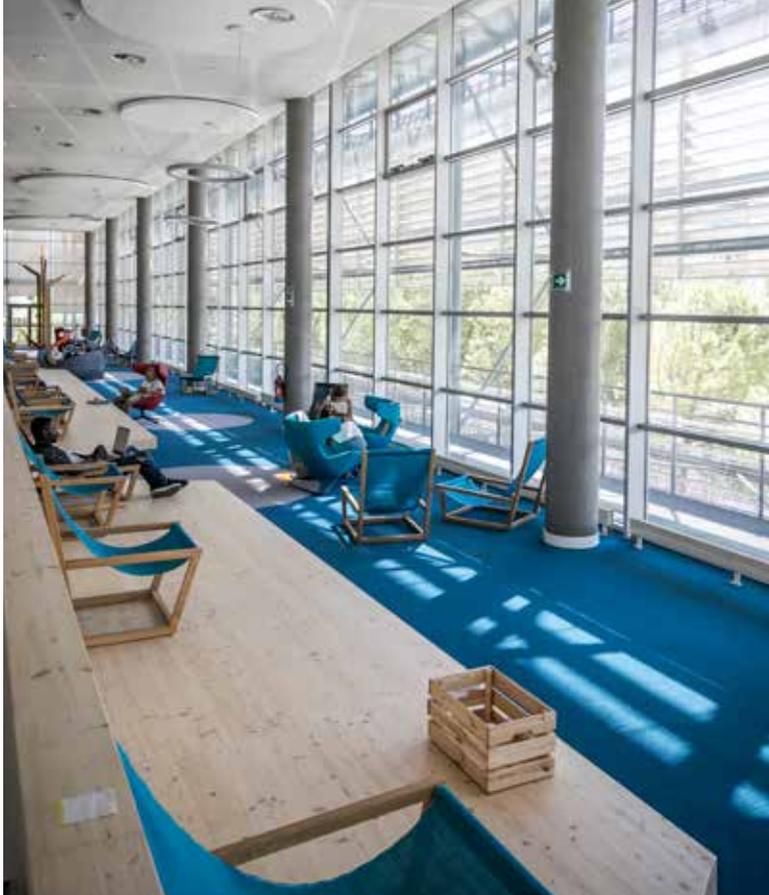
[BU Richter](#)

[BU Santé-Staps](#)

📷 [bu_montpellier/](#)

Les BU, kékako ?

- Des espaces de travail équipés et accueillants, pour travailler seul ou en groupe, en silence ou pas. Le soir jusqu'à 22h30, le samedi ou le dimanche, il y a toujours une BU ouverte ;
- des centres de ressources pour accéder à de la documentation papier ou électronique sur tous les sujets, sur place ou à distance dans ton ENT, onglet « Bibliothèques ». Ta carte étudiante te donne accès à toutes les BU de l'UM et de l'Université Paul-Valéry Montpellier 3 ;
- des lieux de culture et de détente pour découvrir une expo, lire la presse, des romans ou des BD, regarder des DVD, participer à des rencontres, emprunter des casques audio, des tablettes ou des PC ;
- des hubs de services pour bénéficier de formations documentaires, apprendre une langue étrangère, t'informer sur les métiers, photocopier ou imprimer des documents.



Android



IOS



QR CODE pour l'application, qui permet d'avoir les horaires mais aussi d'avoir sa carte étudiante dématérialisée, de réserver des salles, d'avoir son compte lecteur, de faire des recherches catalogue...

DE L'ART ET DE LA CULTURE

Envie de spectacles, de suivre un atelier, de monter un projet culturel ? C'est ici ! Lieu de vie pour ses étudiantes et étudiants, l'Université est aussi un terreau où faire pousser graines de culture et artistes en herbe. Ainsi qu'une terre d'accueil pour les événements culturels et les artistes. À l'UM y'a de la vie après les cours !

À voir, à faire :

- des ateliers de pratiques artistiques, musique, arts plastiques, danse, photographie, céramique, vidéo, etc. ;
- des événements culturels, expos, spectacles, conférences, etc. ;
- des sorties au théâtre, opéra, musée, etc. ;
- des résidences d'artistes sur les campus ;
- des soutiens pour tes projets, tes initiatives culturelles.

Programme complet et inscriptions sur notre site art.edu.umontpellier.fr



YOOT c'est :

- une billetterie en ligne à tarifs ultra privilégiés, avec des places de spectacles, de concerts à partir de 5 € et du ciné à 3.90 € ;
- un bon librairie de 7 € offerts ;
- une offre de sorties culturelles avec plus de 600 propositions par an auprès de 40 partenaires.
- une communauté pour connaître, découvrir, partager avis, bon plans et expériences ;

L'adhésion coûte seulement 9 € et elle est valable jusqu'au 31 août 2025.

Une seule adresse : yoot.fr

YOOT
Ta billetterie étudiante aux tarifs ultra réduits « La seule plateforme web qui te décolle de ton canapé »

Contacts

SERVICE ART & CULTURE

Campus Triolet, bât. 5 — (rdc)

☎ 04 67 14 48 34 • 06 37 32 63 79

✉ dvc-culture@umontpellier.fr

@ art.edu.umontpellier.fr

📷 [artumontpellier](https://www.instagram.com/artumontpellier)

📘 [ArtetCultureUM](https://www.facebook.com/ArtetCultureUM)

CULTURE SCIENTIFIQUE

Curieux et curieuses de sciences ? L'UM est un lieu de production et de diffusion des savoirs accessible à tous les étudiants et étudiantes ! La culture scientifique permet une meilleure compréhension du monde et stimule l'esprit critique. Ainsi, nous coordonnons le dialogue entre sciences et société au travers de multiples événements accessibles à tous et tout au long de l'année.

Nos missions :

- partager des savoirs scientifiques en lien avec les chercheurs, enseignants, doctorants, étudiants et associations motivé(e)s ;
- créer des actions de culture scientifique innovantes et ludiques pour tous publics ;
- valoriser les métiers de la recherche ;
- former les étudiants et étudiantes à la médiation scientifique et muséographie.

Assoiffés de sciences : rendez-vous au Bar des sciences !

Une fois par mois, nous te proposons une rencontre dans un lieu convivial. Aux antipodes d'une conférence formelle, le Bar des sciences est une invitation aux échanges entre chercheurs, experts et grand public pour parler de divers sujets science et société d'actualité (de janvier à juin – entrée libre).

La Fête de la science (04 au 14 octobre 2024)

L'UM coordonne la Fête de la science à l'échelle départementale et organise un foisonnant village des sciences à la Faculté d'éducation, accessible librement à tous et à toutes samedi 5 et dimanche 6 octobre.

Sud de sciences, le festival du film scientifique

(27 novembre au 1^{er} décembre 2024 / entrée libre)

Ce festival t'offre un moment unique « sciences et cinéma » avec des projections de films documentaires longs métrages suivies de discussions avec des chercheurs et chercheuses. suddesciences.fr

Tu aimes et tu veux partager les sciences ?

Nous pouvons t'aider grâce à notre expertise, nos actions de formation et notre connaissance du réseau, à trouver des partenaires et/ou améliorer tes actions. N'hésite pas à nous contacter !

Contacts

SERVICE CULTURE SCIENTIFIQUE

☎ [04 34 43 33 82](tel:0434433382)

✉ dcsph-cs@umontpellier.fr

@ cs.umontpellier.fr/

📘 [CSTumontpellier](https://www.facebook.com/CSTumontpellier)

✂ [CSTumontpellier](https://www.instagram.com/CSTumontpellier)

📺 [Ecrandesavoirs](https://www.youtube.com/Ecrandesavoirs)

UN PATRIMOINE UNIQUE



L'histoire de l'UM, riche de collections issues de siècles d'enseignements et de recherche, débute au 13^e siècle et se poursuit aujourd'hui. Découvre ses bâtiments et ses collections : c'est ton patrimoine !

Contacts

Modalités d'accès, jours d'ouverture et demande de rendez-vous sur :

collections.umontpellier.fr

Visites organisées réservées aux étudiants sur inscription, relayées par le BVE (dates non encore fixées) :

✉ dcsph-secretariat@umontpellier.fr

Envie de voir l'envers du décor ?

Suis-nous sur : @ [lescollectionsdelum](https://www.instagram.com/lescollectionsdelum)

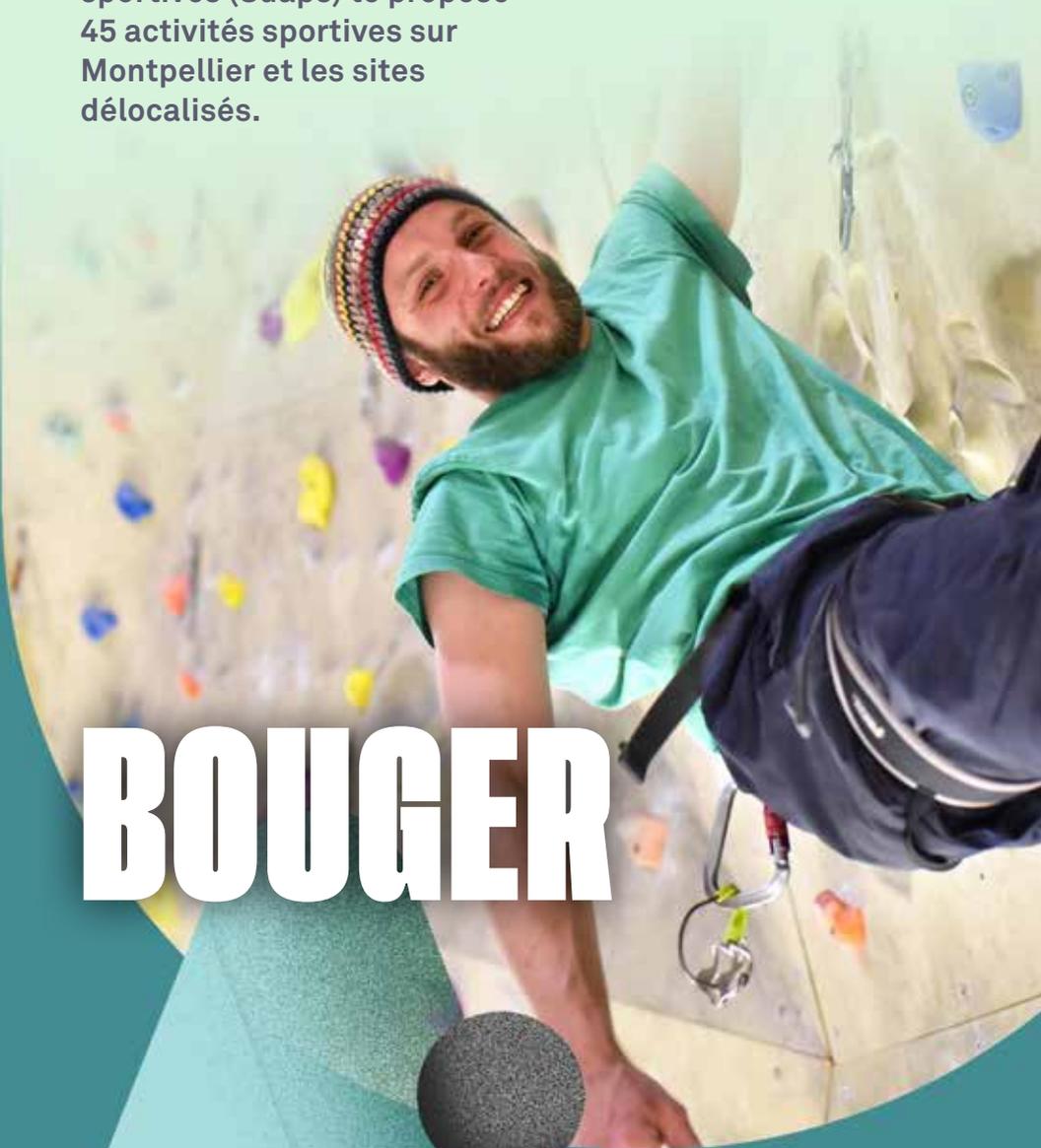
Des collections étonnantes !

Flâner au cœur du Jardin des plantes, déambuler entre les œuvres du 1^{er} % artistique des campus Triolet et Richter, admirer les trésors d'architecture des plus anciens lieux d'enseignement du monde occidental de la médecine et du droit... Et pourquoi pas, visiter, seul ou lors de visites organisées, les prestigieuses collections conservées sur plusieurs sites de l'UM ? Botanique, ethnologie, paléontologie, zoologie, minéralogie, mobilier, objets d'arts et instruments scientifiques : tu as l'embaras du choix !

Restauration en médecine

Des travaux d'envergure dans le bâtiment historique de médecine ne permettent pas d'accéder au conservatoire d'anatomie. Pas de panique : tu peux voir plusieurs pièces d'anatomie emblématiques dans la salle Delmas-Orfila-Rouvière.

A l'UM, le service universitaire des activités physiques et sportives (Suaps) te propose 45 activités sportives sur Montpellier et les sites délocalisés.

A man with a beard and a colorful beanie is climbing a rock wall. He is wearing a green t-shirt and a dark blue harness. He is smiling and looking towards the camera. The background is a blurred rock wall with various colored holds. The overall image has a teal and light green color scheme.

BOUGER

TOUS ET TOUTES AU SPORT !

Amateur? Débutant? Étudiant en situation de handicap? A l'UM il y a forcément un sport pour toi avec le service universitaire d'activités physiques et sportives (Suaps).



Sur Montpellier le Suaps propose une quarantaine d'activités sportives sans limites de choix :

- sports collectifs : basket-ball, football, futsal, hand-ball, rugby, volley-ball ;
- sports de combat : boxe anglaise, boxe française, judo, karaté, capoeira, kick boxing ;
- entretien physique : fitness, gymnastique, musculation, yoga, step, pilates, condition physique, renforcement musculaire ;
- danse : danse modern jazz, danse rock'n'roll, danse salsa, zumba, danse classique, lindy hop, solo jazz, danse latine ;
- sports aquatiques : natation ;
- sport de raquette : badminton, tennis, tennis de table, padel ;
- autres sports : athlétisme, escalade ;
- nouveaux : cross-training, yoga détente et dynamique.





Et pour les plus motivés, le Suaps c'est aussi des stages de haute montagne ou de pleine nature, des baptêmes de plongée, du catamaran...

Gagne des points sur ta moyenne

Plusieurs composantes de l'Université de Montpellier t'offrent la possibilité d'intégrer le sport dans ton cursus universitaire. Pense à vérifier que l'activité choisie est bien compatible avec ton emploi du temps. L'option sport c'est 10 séances consécutives sur un semestre.

Je peux pas, j'ai poney !

Avec plus de 350 heures hebdomadaires à Montpellier réparties sur près de 200 créneaux, aucun problème pour conjuguer études, sorties et sport.

C'est loin ?

Les activités se déroulent sur Montpellier et dans les communes proches accessibles en transports en commun. Avec le programme SPOC du Suaps, en un clic, tu trouves le lieu de pratique. Le Suaps c'est aussi sur les sites délocalisés de Nîmes, Mende, Sète, Béziers, Carcassonne et Perpignan.

Je suis en situation de handicap ?

Dans la mesure du possible, le Suaps trouve une solution pour que tu participes aux activités de ton choix.



Comment je m'inscris ?

C'est en ligne et sans contrainte tout au long de l'année ! Pour cela, il te suffit de :

1. te connecter sur ton ENT et cliquer sur « Préinscription SUAPS ». Tu recevras automatiquement un formulaire d'inscription sur ta boîte mail « etu ».
2. compléter le formulaire et l'envoyer au SUAPS.
3. Une fois ton inscription validée tu recevras ta carte SUAPS dématérialisée et nominative.

Contacts

Le bureau du Suaps se trouve sur le campus de la Faculté de pharmacie.

Il est ouvert :

du lundi au jeudi de 7h30 à 17h00

en présentiel

le vendredi de 7h30 à 12h00

en distanciel

☎ 04 11 75 97 70

✉ suaps@umontpellier.fr

@ umontpellier.fr/campus/sport

voir le programme





SE SOIGNER

Avec le service commun de médecine préventive et de promotion de la santé (SCMPPS) et le centre de soins universitaires, prends soin de toi gratuitement tout au long de l'année.

À TA SANTÉ !

Te recevoir, t'écouter, et t'accompagner gratuitement et de manière confidentielle, telles sont les missions des professionnels de santé du service commun de médecine préventive et de promotion de la santé (SCMPPS).



Parce qu'être bien dans sa peau est un vrai atout pour réussir, le SCMPPS te propose :

- des visites de prévention assurées par une infirmière ou un médecin : échanges sur ta santé globale (physique, mentale, sociale, etc...), sur l'état vaccinal, délivrance de certificats médicaux... sur rendez-vous ;
- des consultations spécialisées : psychologie, tabacologie, diététique, gynécologie ;
- des actions de prévention «À l'UM ta santé» et de dépistage animées par les professionnels et les étudiants relais santé (ERS) ;
- à proximité de ton antenne de médecine préventive, une pre-box qui te permet d'accéder à tout moment à des protections hygiéniques, préservatifs, éthylotests, etc.

Contacts

✉ scmpp@umontpellier.fr

NOS 6 ANTENNES

→ Centre ville : 04 34 43 30 87

→ Richter : 04 34 43 24 26

→ Triolet : 04 67 14 31 48

→ Occitanie : 04 34 43 30 70

→ Faculté de médecine de Nîmes : 04 66 02 81 96

→ IUT Nîmes : 04 66 02 81 96

INFOS POUR TA SANTÉ ? LES LIEUX RESSOURCES ?

@ umontpellier.fr/campus/sante-social-et-handicap/service-de-medecine-preventive



Les actions collectives de prévention

Tout au long de l'année universitaire, le service de médecine préventive et les étudiants relais santé (ERS) te proposent des actions de prévention de la santé et de dépistage sur différentes thématiques telles que :

- la nutrition (ateliers cuisine, stands, dégustations, etc.);
- la santé mentale (ateliers de sophrologie en visio, organisation du temps, gestion du stress, etc.);
- la santé sexuelle (consentement, contraception, IST, etc.);
- les addictions;
- le sommeil;
- des journées de dépistages (santé orale, troubles de l'audition, cancer du sein, etc).

Les moments forts de la programmation «A l'UM ta Santé» sont en octobre / novembre et février / mars.

Regarde la vidéo Rouages avec Dominique Makhloufi et Quentin Dudon, infirmière et médecin de prévention au SCMPPS



Étudiants relais santé ERS

En soutien sur les campus et les réseaux sociaux, les étudiantes et étudiants relais santé (ERS) sont là pour échanger avec toi et t'orienter vers les professionnels de santé.

Tout au long de l'année, tu seras informé sur ton mail universitaire et via l'Instagram **@ersumontpellier** des actions que nous proposons en présentiel et distanciel. N'hésite pas à t'inscrire, c'est gratuit !

LE CENTRE DE SOINS UNIVERSITAIRE

Le centre de soins universitaire de Montpellier (CSU) propose aux étudiants et étudiantes de Montpellier « une prise en charge et un parcours de soins adapté à leurs besoins ».

Le centre de soins universitaire est un service inter-établissements qui te permet :

→ de prendre rendez-vous pour des consultations de médecine générale, de gynécologie, de psychiatrie, de kinésithérapie et pour un accompagnement psychologique ;

→ de bénéficier d'une prise en charge à 100% (aucune avance de frais sur présentation de la carte d'étudiant,

la carte Vitale et l'attestation de mutuelle complémentaire) ;

→ d'être accompagné dans les démarches administratives liées à ta santé (ouverture des droits, complémentaire santé solidaire etc.).

Un médecin généraliste du centre pratique également l'interruption volontaire de grossesse (IVG) médicamenteuse.

Contact

Horaires d'ouverture au public

Du lundi au vendredi de 9 h 30 à 14 h et de 15 h à 18 h 30

Uniquement sur RDV au ☎ **04 11 28 19 79**

8 rue de l'École Normale – 34090 Montpellier

☎ **04 11 28 19 79**

✉ centredesoins@umontpellier.fr

Tram ligne 1 arrêt Stade Philippidès ou Boutonnet/Cité des arts

RAPPEL . LE CENTRE DE SOINS UNIVERSITAIRE PRATIQUE LE TIERS-PAYANT INTÉGRAL

Pour pouvoir en bénéficier, tu dois présenter :

+ ta carte d'étudiant (ou certificat de scolarité)

+ ta carte Vitale (ou selon ton cas l'attestation provisoire Ameli)

+ une attestation de mutuelle complémentaire française

S'ENTRAIDER

Difficultés sociales ou financières, violences sexuelles et sexistes, discriminations sous toutes ses formes... L'UM s'engage auprès de ses étudiants et étudiantes et de ses personnels.



AIDES SOCIALES

Tu rencontres des difficultés perso, familiales, financières, et ça impacte tes études ? Différentes aides peuvent t'être proposées en fonction de ta situation, de tes besoins. N'hésite pas à te mettre en relation avec le service social du Crous ou l'assistante sociale du service vie étudiante de l'UM.

Aides ponctuelles d'urgence

L'assistante sociale du service vie étudiante travaille en lien avec le service social du Crous pour accompagner les étudiantes et étudiants en difficulté. Il est possible de solliciter une aide ponctuelle d'urgence via le Fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes (FSDIE) de l'Université de Montpellier et/ou une aide spécifique allocation ponctuelle (Asap) du Crous.

Le FSDIE

Le FSDIE social est alimenté par une partie de la Cvec (contribution vie étudiante et de campus) acquittée lors de l'inscription à l'UM. Cette aide exceptionnelle et ponctuelle s'adresse aux étudiantes et étudiants en grande difficulté, assujettis et à jour de leur acquittement de la Cvec.

Contacts

✉ aide-sociale-etu@umontpellier.fr

✉ service.social@crous-montpellier.fr

Nouveau !

Tous les lundis, des distributions alimentaires sont organisées par Linkee, en partenariat avec le Bureau de la vie étudiante de l'Université de Montpellier. Elles sont gratuites pour tous et toutes, sans conditions ! Elles sont organisées soit à la Maison des étudiants Françoise Barré Sinoussi, sur le campus Triolet, soit à la Maison des étudiants Aimé Schoenig, sur le campus Richter.

Pour t'inscrire, il suffit de flasher le QR Code et suivre les informations communiquées par le Bureau de la vie étudiante via les mails institutionnels ou Instagram pour connaître les dates d'ouverture des inscriptions pour chaque distribution !





LE CROUS

Le Centre régional des oeuvres universitaires et scolaires (Crous) de Montpellier – Occitanie a pour objectif de donner aux étudiants français et internationaux les moyens de leur réussite en améliorant leurs conditions de vie et de travail et en les aidant dans leur quotidien.

Le Crous de Montpellier — Occitanie couvre les 5 départements de l'académie de Montpellier. Il est principalement présent dans trois grandes villes : Montpellier, Nîmes et Perpignan.



Ses missions s'articulent autour de 5 pôles principaux :

- aides financières (bourses sur critères sociaux, aides spécifiques d'urgence, aides à la mobilité, etc.);
- accompagnement social (un réseau d'assistants de service social à ton écoute sur ton lieu d'étude);
- logement (10 300 chambres ou studios à loyer modéré) et un portail d'annonces de particulier à particulier : **locaviz.fr**;
- restauration (1 € boursier / 3,30 € non boursier la formule repas dans nos cafétérias et restos'U, etc);
- culture et vie de campus (dispositif Yoot, financement de projet étudiant, espaces dédiés aux créations étudiantes, ateliers et concours artistiques, etc).

Contacts @ crous-montpellier.fr

L'UM S'ENGAGE !

L'UM s'engage contre toute forme de discrimination et en faveur de la diversité. Elle propose des actions de sensibilisation, de prévention ou de formation ouvertes à tous les étudiantes et étudiants.

Les discriminations peuvent revêtir plusieurs formes et être liées à l'identité de genre, à l'origine, à l'apparence, à la religion, à l'orientation sexuelle etc. Les auteurs sont passibles de poursuites disciplinaires et judiciaires. Que tu sois témoin ou victime, les équipes de l'UM sont à tes côtés pour t'accompagner en toute confidentialité.

Contacts

[Pour signaler tout acte de violence ou de discrimination](#)

✉ vprse@umontpellier.fr

✉ qvt-signalement@umontpellier.fr

Lutte contre les LGBT+phobies

48% des jeunes LGBT+ (lesbienne, gay, bisexuel ou trans) français dans la tranche d'âge 18-24 ans ont été victimes de harcèlement dans les cinq dernières années. Pour agir contre les discriminations liées à l'orientation et l'identité sexuelle, l'UM organise chaque année une semaine

dédiée à la lutte contre les LGBT+phobies et participe à la marche des fiertés de Montpellier. Elle est également la première université française à avoir signé la charte LGBT de l'Autre Cercle.

Lutte contre le racisme et l'antisémitisme

L'UM a nommé une référente racisme et antisémitisme ainsi qu'un référent laïcité. Ces référents coordonnent les différentes actions conduites en ce sens au sein de l'Université, et veillent au respect du principe de laïcité. Diverses actions telle que la semaine de lutte contre le racisme et l'antisémitisme qui se déroule chaque année fin mars sont l'occasion de rappeler à chacun et chacune l'engagement de l'UM.

Depuis de nombreuses années l'Université de Montpellier s'engage pour l'égalité professionnelle et contre les violences faites aux femmes à travers les nombreuses actions déployées dans son plan pour l'égalité entre les femmes et les hommes.



Le programme d'actions pour promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes atteint son point culminant lors du mois de mars avec l'évènement « Donner des Elles à l'UM ». Et pendant toute l'année, le bureau égalité femmes/hommes du service qualité de vie au travail organise animations, ateliers, rencontres... pour s'interroger sur la vie professionnelle des femmes et la dynamiser.

Tu es victime ou témoin de violences sexuelles ou sexistes (VSS) ?

La cellule d'écoute de l'UM est là pour t'aider, recueillir ton signalement et t'accompagner en toute confidentialité. Elle est constituée de personnes référentes spécifiquement formées pour t'aider à faire cesser ces agissements. Tout agent de la fonction publique qui reçoit un signalement est tenu au secret professionnel.

Une fiche de signalement pour quoi faire ?

Que tu sois victime ou témoin, une fiche de signalement interne est à ta disposition sur le site internet de l'UM. Cette fiche te permet de décrire ce dont tu as été victime ou témoin. Elle est utile pour établir précisément les faits, et te permet de garder une trace si tu as besoin d'un temps de réflexion avant d'agir.

UN GUIDE SPÉCIFIQUE

L'UM a conçu un guide spécifique pour accompagner les victimes de violences sexistes et sexuelles, pour qu'elles se sentent écoutées, respectées et orientées. Il s'adresse aussi à leur entourage et à l'ensemble de la communauté universitaire pour que nul n'ignore que l'Université est un lieu où l'égalité est un principe inaliénable et qu'elle n'aura aucune tolérance vis-à-vis de ces agissements. Retrouve ce guide sur le site de l'Université.

Contact UM

Pour signaler une violence
sexiste et sexuelle et t'orienter

✉ referente-egalite@umontpellier.fr

✉ qvt-signalement@umontpellier.fr

Pour t'accompagner, si tu es victime de
violences y compris dans la sphère privée

✉ scmps@umontpellier.fr



Contact hors UM

VIOLENCES FEMMES INFOS

☎ [39 19](tel:3919) (appel gratuit et anonyme)

24h /24 et 7 j/ 7

ALERTE POLICE PAR SMS

☎ [114](tel:114) (destiné aux personnes sourdes,
malentendantes, aphasiques, dysphasiques)

24h /24 et 7 j/ 7

CENTRE D'INFORMATION SUR LES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES (CIDFF)

☎ [04 11 93 15 80](tel:0411931580)

ASSISTANTE SOCIALE DE L'HÔTEL DE POLICE DE MONTPELLIER

Mme Fatiha Bounoua

☎ [06 74 94 49 73](tel:0674944973)

PHARMACIES

les victimes de violence
peuvent y donner l'alerte.

ANNUAIRE ASSOCIATIONS UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER

Association nature, environnement,
développement durable

CLOPE

- ✉ projet.clope.montpellier@gmail.com
- 📷 clopemontpellier

Doctorants

ASSOCIATION CBS2

- ✉ assocbs2@gmail.com
- 📷 assocbs2

LA PARENTHÈSE OCCITANIE

- ✉ contact@la-parenthese.org
- 📷 parentheseoccitanie

Ecole Nationale Supérieure de Chimie
de Montpellier

BLACK J'ASSO

- ✉ bde@enscm.fr
- 📷 bde_enscm

Faculté d'économie

BDE ÉCONOMIE

- ✉ bdeeconomiamontpellier@gmail.com
- 📷 bde_ecomtp

Faculté de droit et sciences politiques

ATD

- ✉ association.tutoratdroit@gmail.com
- 📷 tutodroitmtp

BDE SCIENCES PO MTP

- ✉ presidency.bdescpo@gmail.com
- 📷 bde_sciencespo_mtp

CLINIQUE JURIDIQUE DE MONTPELLIER :

- ✉ clinique.juridique.montpellier@gmail.com
- 📷 clinique.juridique.montpellier

CORPO DROIT

- ✉ bureau@corpodroit.fr
- 📷 corpodroitmtp

Faculté d'éducation

BÊTE.D.E

- ✉ bete.d.e-mende@hotmail.com
- 📷 bete.d.e

BDE CROCOPROFS

- ✉ bde.crocoprofs.nimes@gmail.com
- 📷 bde_fde_30

BDE DES AXURITS

- ✉ bdedesaxurits66@gmail.com
- 📷 bde_des_axurits

CARC'ASSO

- ✉ carca.asso@gmail.com
- 📷 carc.asso

MEEF

- ✉ bde.fde34@gmail.com
- 📷 bde_fde_mtp

Faculté de Médecine Montpellier-Nîmes

ASSOCIATION CARABINE MONTELLIÉRAINE (ACM)

- ✉ president.acm@gmail.com
- 📷 acm_corpo

ASSOCIATION DES ÉLUS ÉTUDIANTS DE MONTPELLIER-NÎMES EN MÉDECINE ORTHOPHONIE SAGE-FEMME (ADEMMOOS)

- ✉ ademmoo.elus.étudiants@gmail.com
- 📷 ademmooos

ASSOCIATION MONTELLIÉRAINE DES ÉTUDIANTS EN ORTHOPTIE (AMEO)

- ✉ ameo.presidence@gmail.com
- 📷 ameo_orthoptie

ASSOCIATION DU TUTORAT SANTÉ DE MONTPELLIER (ATSM)

- ✉ Asso.atism@gmail.com
- 📧 tutoratsantemtp

CORPORATION DES CARABINS CROCODILES (CCC)

- ✉ corporationcarabinscrocodiles@gmail.com
- 📧 charlesclaudecroco

CORPORATION NÎMOISE DES ÉTUDIANT.E.S SAGES-FEMMES (CNEFS)

- ✉ corpo.nîmoise.esf@gmail.com
- 📧 cnesf

CROCOS DU MONDE

- ✉ asso.crocodumonde@gmail.com
- 📧 crocos_du_monde

DISLALIE

- ✉ presidence.dislalie@gmail.com
- 📧 dislalie

MED'LEY MONTPELLIER ASSOCIATION

- ✉ medleymontpellier@gmail.com
- 📧 medley.asso

ORGANISATION SOLIDAIRE MONTPELLIÉRAINE DES ORTHOPHONISTES ÉTUDIANT.ES (OSMOSE)

- ✉ osmose.solidarite@gmail.com
- 📧 osmose_montpellier

TUTORAT DES ANNÉES SUPÉRIEURES EN MÉDECINE, MAÏEUTIQUE DE MONTPELLIER-NÎMES (TASM3)

- ✉ president.tutosupmtp@gmail.com
- 📧 tutosup_tasm3

TUTORAT SANTÉ NÎMES

- ✉ tutorat.nimes@gmail.com
- 📧 tutorat_sante_nimes

Faculté de pharmacie

ASSOCIATION AMICALE DES ÉTUDIANTS EN PHARMACIE DE MONTPELLIER (AAEPM)

- ✉ corpo_pharma@yahoo.fr
- 📧 aaepm_corpo

ASSOCIATION DES INTERNES EN PHARMACIE DES HÔPITAUX DE MONTPELLIER ET NÎMES (AIPHMN)

- ✉ communication.aiphmn@gmail.com
- @ linktr.ee/aiphmn

ASSOCIATION DES TUTEURS EN PHARMACIE DE L'UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER (ATP)

- ✉ president.atp@gmail.com
- @ linktr.ee/atp_um

BUREAU DES ÉTUDIANTS - INGÉNIERIE DE LA SANTÉ (BDE ISM)

- ✉ bde.ingenieriesante@gmail.com
- 📧 bde_ism

CORPORATION ŒNOLOGIE

- ✉ oenocorpo.mtp@gmail.com
- 📧 dno.montpellier

LINK4PHARMA

- ✉ contact@linkforpharma.com
- 📧 link4pharma

LOUIS FINE ET DAISY BEL

- ✉ bdeaudiomontpellier@gmail.com
- 📧 agea.mtp

MÔNOME

- ✉ pharma.monome@gmail.com
- 📧 monome.mtp

OBJECTIF OFFICINE

- ✉ objectifofficine.president@gmail.com
- 📧 objectif.officine

PHARMA HUMANITAIRE

- ✉ pharmahumanitaire.montpellier@gmail.com
- 📧 pharmahuma

PHARM&CIE

- ✉ pharmandcie@gmail.com
- 📧 pharmandcie

ASSOCIATION D'AQUARIOPHILIE ET TERRARIOPHILIE DE L'UM (AATUM)

- ✉ Asso.aatum@gmail.com
- 📧 aatumcaboum

ASSOCIATION DE BIOLOGIE MONTPELLIER (ABM)

- ✉ assobiomtp@gmail.com
- 📧 abm_assobiomtp

ASSOCIATION GÉOSCIENCES MONTPELLIER (AGM)

- ✉ asso.geosciences.montpellier@gmail.com
- 📧 a.g.mtp

AILERONS

- ✉ Contact@asso-ailerons.fr
- 📧 assoailerons

ALLCHIMIE

- ✉ allchimie.umassociation@gmail.com
- 📧 allchimie

AQUASSO

- ✉ aquasso34@gmail.com
- 📧 aquasso

ARTIO

- ✉ artio.iegb@gmail.com
- 📧 artioartio

ASSOCIATION DE NEUROSCIENCES DE L'UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER (ANSUM)

- ✉ asso.ansum@gmail.com
- 📧 ansum.neurosciences

ASSOCIATION DU MASTER MÉDECINE EXPÉRIMENTALE ET RÉGÉNÉRATRICE (A'MER)

- ✉ asso.mer.um@gmail.com
- 📧 a_mer_um

BDE MASTER EAU

- 📧 bde_mastereaumtp

BIOTRACE

- ✉ association.biotrace@gmail.com
- 📧 biotrace_mtp

BUREAU DES ÉTUDIANTS EN SCIENCES (BDE SCIENCES)

- ✉ contact@bdesciencesmtp.fr
- 📧 bdesciencesmtp

BRIN DE FORÊT

- ✉ brindeforet@gmail.com
- 📧 brindeforet

ÉTUDIANTS BIOINFORMATIENS DE MONTPELLIER (EBIM)

- ✉ association.ebim@gmail.com
- 📧 ebim.asso

GROUPE EN ÉLECTRONIQUE, ÉLECTROTECHNIQUE ET D'AUTOMATIQUE EN ROBOTIQUE ET SPATIAL (GEEARS)

- ✉ association.geears@gmail.com
- 📧 geears.assos

GROUPE NATURALISTE DE L'UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER (GNAUM)

- ✉ assognaum@gmail.com
- 📧 assognaum

HELLO WORLD

- ✉ umhelloworld@gmail.com
- 📧 helloworld_um

HUMANSCIENCES

- ✉ humansciences@gmail.com
- 📧 humansciences

LUDODROMES INTRA CAMPUS OFFRANT DU REPOS AUX NEURONES DES ÉTUDIANTS EN SCIENCES

(LICORNES)

- ✉ licornes.asso@gmail.com
- 📧 licornes.asso

MÉDIOS

- ✉ medios.acces@gmail.com
- 📧 medi_moi

META-CORPO

- ✉ meta.cancero@gmail.com
- 📷 meta_corpo

MÉTAPHY

- ✉ metaphy.fds@gmail.com
- 📷 metaphy.fds

THE LOST COMPASS

- ✉ thelostcompass.asso@gmail.com
- 📷 thelostcompassfr

LA XYLO'SPHÈRE

- ✉ xylosphere.mtp@gmail.com
- 📷 la_xylosphere

Faculté d'odontologie

CORPORATION DES ÉTUDIANTS EN CHIRURGIE DENTAIRE DE MONTPELLIER (CECDM)

- ✉ cecdmpartenaire@gmail.com

IAE

IAE STARTUP LAB

- ✉ hello@iae-startuplab.fr
- 📷 iaestartuplabà

Instituts paramédicaux

ATAKE

- ✉ atake.montpellier@gmail.com
- 📷 atake_mtp

International

AEVM

- ✉ aevm1516@gmail.com
- 📘 facebook.com/aevmontpellier

ERASMUS STUDENT NETWORK DE MONTPELLIER (ESN MONTPELLIER)

- ✉ president@esnmontpellier.fr
- 📷 esn_montpellier

IUT Béziers

ASSOCIATION ÉTUDIANTE IUT BÉZIERS (AE ATHENA)

- ✉ aeiutbeziers@gmail.com
- 📷 aeiutbeziers

IUT Montpellier - Sète

ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DES INFORMATIENS A L'IUT (APII) :

- ✉ bdeinfomontpellier@gmail.com
- 📷 bde_info_mtp

BDE MEPHY

- ✉ bdemephy@gmail.com
- 📷 bdemephy

CORPO IUT BIO

- ✉ corpouiutbio@gmail.com
- 📷 bde_genie_bio

HOGAR SAN JOSÉ

- ✉ nkinepoursanjose@gmail.com
- 📷 kinepoursanjose

MONTPELLIER KINÉ SPORT

- ✉ montpellierkinesport@gmail.com
- 📷 montpellier_kine_sport

MOMA

BUREAU ASSOCIATIF DES ÉTUDIANTS DE MONTPELLIER MANAGEMENT (BAMM)

- ✉ lebdebamm@gmail.com
- 📷 bde_bamm

MOMA SPORT CLUB

- ✉ momasportclub@gmail.com
- 📷 bds_moma

Pratiques culturelles et artistiques

ECUME

- ✉ association.ecume@gmail.com
- 📷 ecumontpellier

JAM

- ✉ jamcroco@hotmail.com

MYSTIQUE ASSOCIATION DE GRANDEUR NATURE DE L'UNIVERSITÉ DES SCIENCES (MAGNUS)

- ✉ magnus.association@gmail.com
- 📷 magnus.asso

MONTPELLIER ARTISTIC PROJECT (MAP) :

- ✉ map.medmtp@gmail.com
- 📷 map_arole

NARVAL-UM

- ✉ contact.narval.um@gmail.com
- 📷 narvalum

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DES ETUDIANT.E.S DE MONTPELLIER (OSEM)

- ✉ presidency.osem@gmail.com
- 📷 osemontpellier

OSUM

- ✉ osum.montpellier@gmail.com
- 📷 osum_montpellier

RADIO CAMPUS MONTPELLIER

- ✉ contact@radiocampusmontpellier.fr
- 📷 radiocampusmontpellier

SALON DE CRÉATION ET D'INITIATION BIENVEILLANTE À L'ÉCRITURE PAR LES SCIENTIFIQUES (SCRIBES) :

- ✉ scribes.assos@gmail.com
- 📷 scribes_um

THÉÂTRE AMATEUR À L'UNIVERSITÉ DES SCIENCES ET TECHNIQUES (TAUST) :

- ✉ contact@taust.org
- 📷 taustasso

STAPS

ASSOCIATION PESAP : SANTÉ LE MOUVEMENT

- ✉ pesapslm@gmail.com
- 📷 montpellierpesap

ASSOCIATION SPORTIVE UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER (ASUM)

- ✉ asum@umontpellier.fr
- 📷 asum_montpellier

BDE STAPS MONTPELLIER

- ✉ bdestapsmontpellier@gmail.com
- 📷 bdestapsmtp

PRO STAPS

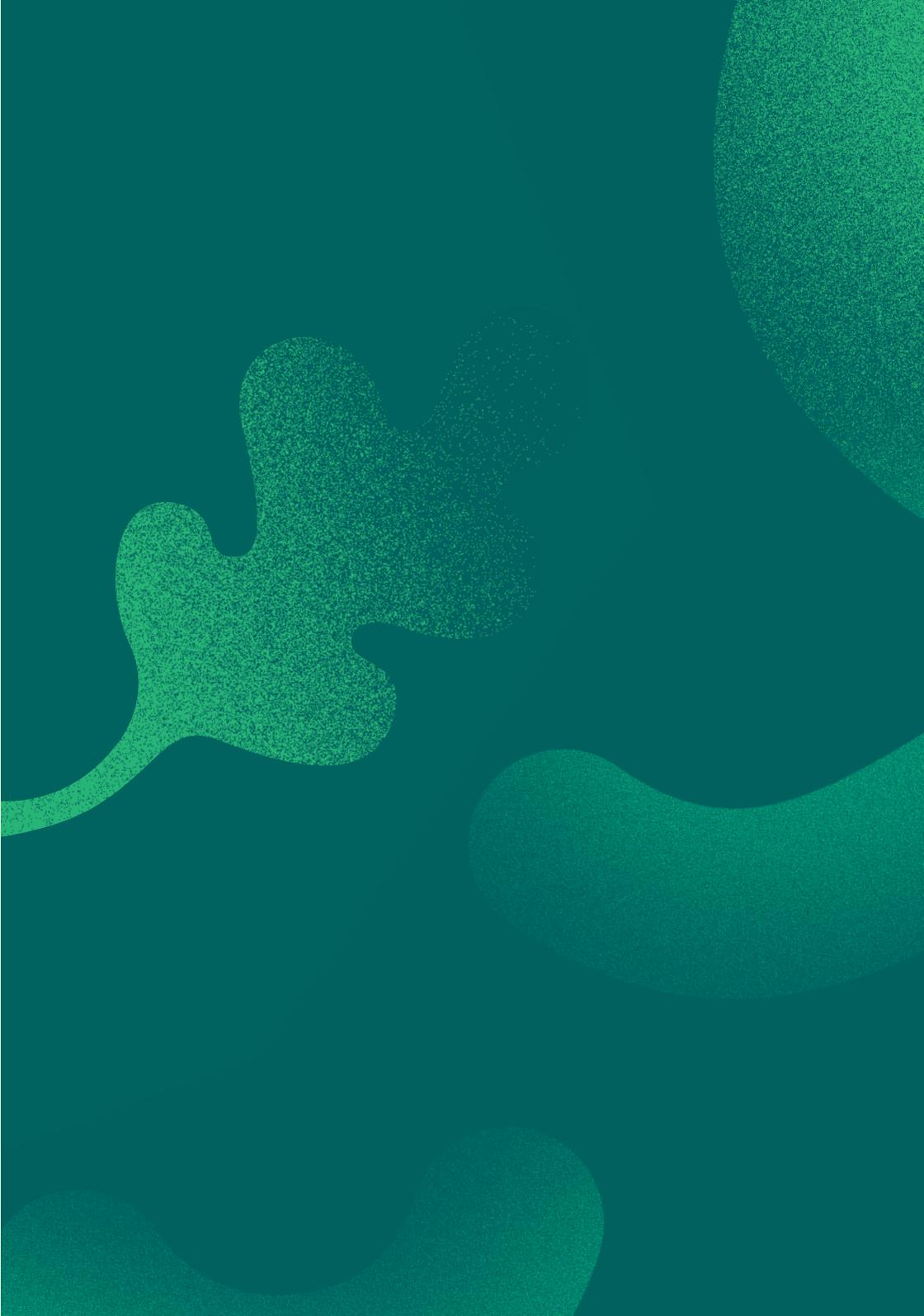
- ✉ asso.prostaps@gmail.com
- 📷 prostaps

PROM'APA

- ✉ associationpromapa@gmail.com
- 📷 prom_apa

PROM'PPC

- ✉ promppc@gmail.com
- 📷 psychoach34





UNIVERSITÉ DE
MONTPELLIER



#UMONTPELLIER